***3. Les causes de l’érosion de la biodiversité :***

Les causes de la dégradation de la biodiversité sont directes et indirectes. Mais elles résultenten grande partie d'une expansion et d'une prédominance humaine non contrôlées.

Des forêts primaires sont abattues, l'installation de barrages anéantissent nombre d'écosystèmes : l'homme élargit sa niche écologique et ne prend pas toujours en compte la valeur de l'environnement dans ses systèmes économiques et politiques.

La surexploitation de nombreuses ressources forestières, halieutiques, et sauvages a provoqué l'extinction de certaines d'entre-elles.

Les pollutions des sols, de l'eau et de l'atmosphère sont à l'origine de perturbations d'écosystèmes et de contaminations en masse. Certaines populations sont alors réduites ou éliminées.

L'augmentation de la quantité de CO2 atmosphérique depuis la révolution industrielle de 1850 et la modification consécutive de l'effet de serre sont à l'origine de perturbations climatiques. L'élévation de température de 1°C à 3°C prévue pour le siècle à venir aura pour conséquence l'augmentation du niveau de la mer ainsi que le déplacement des limites de tolérance des espèces terrestres de 125 km vers les pôles, ou de 150 m de dénivelé au niveau des montagnes. Il est à prévoir une forte perturbation de la structure et du fonctionnement de nombreux écosystèmes, et même parfois leur élimination : plusieurs îles seront submergées, on peut aussi penser que certaines espèces contraintes à une migration rapide ne s'adapteront pas assez vite pour survivre.

L'utilisation par l'homme des espèces et des variétés les plus performantes et les plus adaptées au milieu où elles sont cultivées réduit la diversité agricole accumulée jusqu'à aujourd'hui : les plantations monospécifiques sont de plus en plus courantes.

La réduction du nombre des espèces cultivées s'accompagne de la disparition d'espèces ayant co-évolué pendant des siècles avec les systèmes traditionnels d'agriculture (bactéries fixatrices d'azote, associations mycorhiziennes, prédateurs, pollinisateurs…).

Dans de nombreux pays, la possession et le contrôle des terres et des ressources biotiques est assurée par une minorité de population. Celle-ci est souvent déconnectée du monde agricole et contraint les agriculteurs à concevoir leur itinéraire technique par rapport à des exigences économiques plutôt que dans l'esprit de conservation de la biodiversité. Et ceci peut se concevoir également à l'échelle internationale : face aux exigences d'un marché international mené par les pays les plus développés, les pays en voie de développement ne trouvent pas toujours l'opportunité de trouver des moyens de préservation de leurs ressources.

Les planifications gouvernementales sont souvent déconcentrées et par là-même déconnectées des participations et des implications au niveau local. Peu d'institutions ont assez de moyens pour être efficace : les plans de conservation sont rarement globaux et stratégiques. D'autre part, le droit coutumier de nombreux pays en voie de développement, respectueux des richesses naturelles, a été échangé au profit de mesures peu efficaces et peu effectives.